



Ref : CA2014/112

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 NOVEMBRE 2014

DELIBERATION RELATIVE A LA MODIFICATION DES FRAIS DE MISSIONS

Le 07 novembre 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

a approuvé les dispositions relatives aux frais de missions (1 fichier)

La principale modification de la procédure existante porte une extension du type de frais susceptibles de donner lieu à remboursement sur présentation des pièces justificatives :

- les frais liés à la délivrance d'un visa
- les frais de vaccinations et de traitement médicaux prophylactiques obligatoires ou recommandés par l'Institut Pasteur
- les taxes d'aéroport et autres taxes et impôts touchant les voyageurs

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 07 novembre 2014

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable